

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 juin 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 15/06/2023

Délibération N° D-2023-2206-09

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Gaston BURGER pour voter en son nom.

Madame DOTT Sylvie a donné pouvoir à Pierre ROTH pour voter en son nom.

Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à André JACOB pour voter en son nom.

Membres absents excusés : ../..

Objet : Subvention au club de hand-ball Achenheim Truchtersheim Handball

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil que suite à l'accession de son équipe féminine senior en Ligue 1, soit le plus haut niveau national, le club Achenheim Truchtersheim Handball a sollicité la Communauté de communes du Kochersberg pour l'obtention d'une subvention.

Outre le soutien direct qui serait apporté à l'ATH pour l'aider à se pérenniser à ce niveau de compétition, une subvention de la communauté de communes permettrait également de débloquer d'autres subventions auprès des collectivités locales.

Au regard du niveau d'excellence sportive atteint, mais aussi du rayonnement que l'ATH apporte au territoire de la communauté de communes et des valeurs que véhicule l'association au travers de l'ensemble des actions menées tout au long de l'année, plusieurs membres du Conseil proposent d'accorder une subvention d'un montant de 25 000 €.

Après délibération (Abstention de M Raymond Zilliox), le Conseil communautaire **valide** la proposition et **décide** de verser à l'ATH une subvention d'un montant de 25 000 €.

Fait à Truchtersheim, le 23 juin 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE

Le Président,

Justin VOGEL